Syndicat Local Pénitentiaire FO Justice EPM MEYZIEU

QUAND LE COPINAGE FAIT DES RAVAGES

A l'EPM, vous ne craignez rien si vous faites partie d'un certain syndicat, tout est permis… avec l'approbation de notre direction.

Plus vous faites des choses interdites plus on vous récompensera. La dernière en date un agent qui faute et à qui on propose un poste de premier surveillant faisant fonction.
C'est quoi la prochaine étape ? Agresser un collègue et finir directeur adjoint ?
Effectivement ; in fine les sanctions disciplinaires sont réservés aussi à certains.

Corollairement, s'ajoute le même dispositif élaboré par le service des agents **sollicitant toujours son groupe favoris pour les rappels de choix ainsi que les extractions à forte valeur ajoutée.**

Et par la magie du tipp-ex, un agent prévu de journée sur la feuille de service passe soudainement de nuit tour 4 laissant son bâtiment d'affectation non couvert pour l'occasion.

Face à ses magouilles de plus en plus visibles sur le service et suite à la plainte de plusieurs agents, vous faites mines d'appeler certains agents de dernière minute pour pouvoir vous justifier d'une équité inexistante. Cessez votre cinéma car vous n'êtes pas crédible !
La fin justifiant les moyens engagés
Ils vont bien se débrouiller…

Rappelons que la fonction publique est basée sur un principe d'égalité :

C'est un principe à valeur constitutionnelle. L'article 6 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen dispose que *« La loi doit être la même pour tous »*. Et Les personnes dans la même situation doivent être traitées de la même manière.

Le choix de recrutement et appel d'offre doit être fondé sur la valeur et la méritocratie non pas sur des ressentiments personnelles. Madame la directrice, vous devez le savoir !
Nous n'avions pas eu peur de faire passer le message avec l'ancien directeur, nous allons recommencer si cela est nécessaire.

- **FO** réitère sa demande à ce que tous les collègues soient traités de manière équitable dans le cadre des appels d'offre, des rappels de service, des conditions de travail, et de l'évolution de carrière.

- ***FO*** demande la cessation du favoritisme, du **népotisme,** du **copinage**…phénomènes qui **minent la communication, la productivité et le moral des équipes** et prouvent l'**incapacité de la hiérarchie** à **accomplir sa mission** de façon saine et sereine.

SL FO Justice Établissement Pénitentiaire pour Mineurs du Rhône
Le 29 August 2023